

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1-Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :
 - *Rabotage de chaussées / plateformes et opérations de balayage associées.*
- Ne sont pas compris dans le périmètre de la présente fiche :
 - *Activités des fiches transverses.*
- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2-Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation du ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBT. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Pour ce thème, la couleur du niveau est JAUNE (Niveau 2).



Métier : Constructeur de routes

Activité : Rabotage et Balayage

Fiche
RF06

3-Mesures barrières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

A- Rabotage

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Arrivée sur chantier de l'ensemble PL/machine</p> <p>Décharger la machine du porte engin</p> <p>Remplir en eau la raboteuse</p> <p>Prendre les consignes auprès du chef de chantier</p> <p>Compléter le marquage existant pour matérialiser les obstacles non marqués.</p>	<p>Garder une distance de 1m avec chaque interlocuteur.</p> <p>Ne pas échanger les outils (pelle, balais, bombe peinture (marquage si possible).</p> <p>Le plein eau/carburant doit être fait par une seule personne.</p>	<p>Utiliser uniquement ses EPI (baudrier, gants usuels...).</p> <p>Avant la prise de poste : DESINFECTER les surfaces de contact entre utilisateurs (volant, boutons de commande, poignée de changement de vitesse...).</p>	<p>Sensibiliser au port des EPI</p> <p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p>
<p>Mise au point avec le chauffeur du camion</p> <p>Conduire la machine pour mettre en œuvre le rabotage</p> <p>En cas d'équipage : 1 poste pour chaque raboteur et ne pas changer de poste</p> <p>Vérifier les profondeurs suivant la programmation</p> <p>Faire le plein en eau de la machine</p> <p>Remplir un camion de fraisats.</p> <p>Suivi de l'outil de coupe (peigne)</p>	<p>Garder une distance de 1m avec chaque interlocuteur.</p> <p>Pas de changement de machine.</p> <p>Pas de changement d'équipage (chacun garde son poste, sinon désinfection).</p> <p>Faire ou laisser faire le plein d'eau, pas de manipulation à 2.</p>	<p>Se laver les mains avec du savon (eau raboteuse/eau en bidon/dépôt/point d'eau mis à disposition par le client).</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p>
<p>Faire signer le bon de mission par le chef de chantier</p> <p>Laver la machine en fin de chantier</p> <p>Assurer le contrôle du bon état général de la machine</p> <p>Recharger la raboteuse sur le porte engin</p>	<p>Garder une distance de 1m avec chaque interlocuteur.</p> <p>Demander au signataire d'utiliser son propre stylo.</p> <p>Validation dématérialisée du bon de mission.</p>	<p>Se laver les mains avec du savon (eau raboteuse/eau en bidon/dépôt).</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p>

Balayage

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Arrivée sur chantier</p> <p>Prendre les consignes auprès du chef de chantier</p> <p>Mettre en œuvre le balayage</p> <p>Remplir en eau la balayeuse</p> <p>Faire signer le bon de mission par le chef de chantier</p>	<p>Utiliser sa balayeuse habituelle ; PAS DE CHANGEMENT DE MATERIEL.</p> <p>Pour les pleins eau/carburant, 1 seule personne réalise la manœuvre.</p> <p>Demander au signataire d'utiliser son propre stylo.</p> <p>Validation dématérialisée du bon de mission.</p>	<p>Avant la prise de poste : DESINFECTER les surfaces de contact entre utilisateurs (volant, boutons de commande, poignée de changement de vitesse...).</p> <p>Se laver les mains avec du savon (eau raboteuse/eau en bidon/dépôt).</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques au Covid-19.</p>



Métier : Constructeur de routes

Activité : Rabotage et Balayage

**Fiche
RF06**

4-Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTB, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS.

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...).
- Spray désinfectant.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».